L'ÉTENDUE de la TRAHISON ITALIENNE DÉPASSE L'IMAGINATION

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

d'entraîner le plus de troupes allemandes possible vers l'extrémité sud de l'Italie. Le même jour, Badoglio déclare que si l'Italie et l'Allemagne se maintiennent pas ensemble la situation, il appréhendait la plus grande catastrophe de tous les temps pour l'Europe.

Le lendemain, déjà, de nouvelles informations alarmantes parvenaient du haut commandement allemand. Sur l'ordre de Roatta, de la résistance fut opposée à la continuation de la marche des troupes allemandes dans la vallée de l'Etsch. L'entrée et le sortie de l'Italie ne furent permises aux alliés allemands que par trois passages.

Le 16 août, Badoglio envoyait un émissaire muni de pleins pouvoirs à Madrid et à Lisbonne et lui fit savoir qu'il était prêt à passer dans le camp adverse. On offrait, comme cadeau, les divisions allemandes.

Le grand dessein de Badoglio : livrer les divisions allemandes aux Anglo-Américains

Le commandement allemand acquit la conviction absolue de la trahison projetée. Lors des conversations du 25 août, à Bologne, entre le feld-maréchal Rommel, le général Judet, le général von Rintelen et le chef d'état-major général italien Roatta, Roatta affirma de nouveau la fidélité à l'alliance et prétendit que tout doute à cet égard serait considéré comme une injure envers l'Italie.

Avec une indignation bien jouée, il lança la phrase : « Nous ne sommes tout de même pas des traîtres qui passent à l'ennemi au milieu de la bataille. »

Toutefois, en même temps, il présentait au commandement allemand une carte représentant la répartition des forces allemandes et italiennes en cas d'attaque ennemie « contre l'Italie continentale et qui permettrait, au premier coup d'œil, de se rendre compte qu'en réalité les traîtres voulaient livrer les divisions allemandes à l'ennemi.

L'état-major général allemand eut la prudence d'exprimer de dissimuler sa conviction de la trahison manifeste et de faire comme s'il prenait pour une confirmation cette nouvelle déclaration d'indéfectible fidélité » à l'alliance.

Entretemps, les négociations des Italiens avec l'ennemi avaient tellement progressé que l'on put échanger les signatures. C'est pourquoi Badoglio crut devoir, précisément le même jour, proclamer avec une insistance toute particulière sa fidélité à l'alliance allemande. Le 20 août, il déclara à l'attaché militaire allemand que la méfiance qu'on lui témoignait du côté allemand le blessait grièvement, car, comme aucun soldat, il n'avait jamais manqué à sa parole et avait été appelé par le roi pour continuer la guerre.

Le lendemain, le ministre des Affaires étrangères d'Italie, M. Guariglia, fut chargé de donner au chargé d'affaires d'Allemagne la Know assurance formelle que son gouvernement n'poursuivrait la lutte et ne capitulerait jamais.

Le 3 septembre, Badoglio renouvela lui-même cette assurance le jour même où le général Castellano, plénipotentiaire de Badoglio signait l'armistice au Quartier Général d'Eisenhower à Syracuse.

Le Führer devait être livré en même temps que le Duce

Cette trahison unique dans l'histoire était cependant être couronnée par un événement propice contre la personne du Führer par la maison de Savoie. Au nom du roi, Badoglio chargea l'attaché militaire italien à Berlin de prier le Führer de venir immédiatement en Italie pour participer à des discussions à propos des mesures destinées à intensifier la résistance de l'Axe contre l'ennemi commun.

Cette invitation fut déclinée. Elle était faite au moment où la livraison du Duce était déjà décidée.

Il est évident aujourd'hui que le roi félon et son maréchal s'étaient entendus avec l'ennemi pour lui livrer Mussolini ainsi que le Führer.

Les contre-mesures allemandes

Il va sans dire que dès qu'il eut réuni les premiers indices de la duplicité italienne, le haut commandement allemand prit toutes les mesures appropriées pour déjouer le piège dans lequel devait tomber les troupes allemandes.

Il était évident que le premier choc devait être dirigé contre les divisions allemandes du Brenner.

Etant donné qu'un débarquement anglo-américain dans la région de Naples ou de Rome aurait coupé les troupes allemandes en Sicile, il ne serait plus au commandement allemand que la ressource d'évacuer la Sicile.

Pour la même raison, les Allemands ne laissèrent que de faibles effectifs en Calabre. Conformément aux plans de Roatta, la région Naples-Salerne, Rome et la Spezia fut placée sous le contrôle de l'armée allemande. D'autre part, les points de passage vers l'Allemagne et la France étaient gardés par les troupes allemandes.

Les mesures allemandes vinrent à propos ou que les Américains avaient annoncé prématurément la capitulation italienne.

Capitulation et protestations de fidélité

Le 8 septembre, le grand quartier du Führer prenait connaissance d'une information diffusée à 18 h. 45 par l'émetteur de Cincinnati annonçant la capitulation sans condition de l'Italie.

Alors que le gouvernement allemand s'efforçait encore d'obtenir des explications auprès du gouvernement Badoglio, toutes les troupes allemandes stationnées en Italie, dans le sud de la France et dans les Balkans furent immédiatement mises en état d'alerte.

A ce moment, le roi Victor-Emmanuel et Badoglio déclarèrent, à cor et à cri, que l'Italie ne songeait nullement à abandonner ses alliés.

Roatta et Badoglio s'insurgèrent avec indignation contre la capitulation qu'ils appelèrent un mensonge abonné de la propagande anglaise.

A 19 h. 45 cependant, le chargé d'affaires allemand à Rome transmit la confirmation de la capitulation.

Après l'annonce de la trahison, Roatta essaya au dernier instant de s'assurer une voie de retraite, en déclarant qu'il n'était pas au courant des manœuvres infâmes du roi et de Badoglio.

Il déclara qu'il était tout prêt à renseigner le commandement allemand sur certains événements politiques intérieurs et d'ordre militaire. Naturellement, le commandement allemand ne donna aucune suite à cette proposition.

La réplique allemande

En raison de la situation militaire nouvelle créée en Italie, les troupes de la Wehrmacht se trouvaient pourtant dans des positions difficiles. En Sardaigne les divisions allemandes se trouvaient entre cinq à six divisions italiennes et devaient se frayer un passage à travers les fortes positions insulaires italiennes vers la Corse, où une autre division allemande était forcée par de fortes troupes italiennes de pousser de la pointe sud de l'île vers Bastia.

Dans la région de Rome se trouvait la plus forte armée italienne, composée de 7 divisions de troupes d'élite.

Au milieu de ces forces imposantes, les divisions allemandes avaient pris position au nord et au sud de Rome. En Italie septentrionale et dans les défiles des Alpes, le repli Badoglio avait placé des troupes sur lesquelles il croyait ne plus pouvoir compter. De même, aux passages de la Carinthie vers l'Istrie, les formations allemandes étaient entourées de troupes badoglienne bien supérieures en nombre. La situation était encore bien plus défavorable dans les Balkans. Toute la côte de la Dalmatie était occupée par 18 divisions italiennes, et les divisions allemandes étaient forcées d'essayer d'atteindre la côte le plus rapidement possible, pour empêcher un débarquement anglo-américain. Sur l'île de Rhodes, la petite garnison allemande se trouvait en présence de 40.000 Italiens.

C'est de ces positions que partit la contre-attaque allemande avec une telle violence, rapidité et précision que non seulement les troupes du traître Badoglio, mais aussi celles de l'ennemi en furent le souffle coupé.

Pendant plus de deux jours, le chaos fut en Italie. Les troupes de l'Etsch et les villes de la région de Bologne, Vérone, Crémone nettoyées, Trieste prise et plus de 90.000 Italiens désarmés.

De même, dans les Balkans, la plupart des troupes italiennes déposèrent les armes au premier choc avec les Allemands.

Dans la mer Egée, les navires de guerre et de commerce italiens furent repris par la marine de guerre allemande. Les installations aériennes et portuaires de la côte de l'Adriatique furent occupées. A la fin des opérations, au lieu des dix divisions allemandes qui devaient être livrées à l'ennemi, plus de 30 divisions italiennes étaient désarmées.

Les colonnes nippones resserrent leur étau sur les 15.000 hommes de Tchoung-King encerclés sur le Salouen

Tokio, 22 octobre. — Une dépêche de Domei » annonce que les colonnes nippones qui, il y a deux semaines environ, parties des bases de Lung Ling, Tongchung et Myitkyina en direction du nord, avaient commencé leurs opérations contre les troupes de Tchoung-King opérant sur la rive ouest du Salouen, viennent d'encercler 15.000 hommes de Tchoung-King. Parmi les troupes encerclées se trouve la 63me division. Les colonnes nippones resserrent leur étau et on peut escompter l'anéantissement des troupes chinoises qui ont déjà subi de lourdes pertes.

En MÉDITERRANÉE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

pas parvenus en effet à dépasser sensiblement la ligne allant de Capoue à Termoli. Ce fait est d'autant plus remarquable que plus de six semaines se sont écoulées depuis le premier débarquement dans les parages de Salerne le 9 septembre.

L'activité de l'adversaire ne se manifeste à présent que dans les parages de Campobasso et le long de la route côtière du nord-ouest de Termoli. Mais ici également elle ne dépasse guère le cadre d'opérations locales limitées.

Le nouveau commandant en chef de la flotte britannique en Méditerranée

Amsterdam, 22 octobre. — Le service d'informations britannique annonce que l'amiral sir John Cunningham a été nommé commandant en chef de la flotte britannique en Méditerranée, en remplacement de l'amiral sir Andrew Cunningham, qui devient premier lord de l'amirauté. L'amiral sir John Cunningham était jusqu'ici commandant de la flotte en Méditerranée orientale.

L'EXEMPLE DE LA CORSE

La « libération », prélude à l'instauration du communisme

Berlin, 22 octobre. — On sait que la plupart des maires nommés par de Gaulle en Corse sont de tendance extrémiste et que beaucoup sont communistes. D'autre part, le nouveau préfet, M. Luizet, qui appartient également à l'extrême-gauche, a institué un régime de terreur, faisant traquer les membres des partis fidèles à la politique du gouvernement français.

Commentant ces nominations les milieux politique de la Wilhelmstrasse soulignent que l'on a toujours considéré ici que la « libération » des territoires occupés promise par les Anglo-Américains, n'était que le prélude à l'instauration du communisme.

On rappelle d'autre part, les déclarations du président Laval, lequel affirmait récemment que les dissidents d'Alger, mercenaires des Anglais et des Américains, étaient les fourriers du bolchevisme.

Un joyeux permissionnaire

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'histoire d'un engagement

Robert Bardin n'hésite pas une seconde. Il pousse la porte ; il entre dans la boutique, simplement par curiosité, « pour voir »... Et, non seulement il voit à l'intérieur des choses encore plus intéressantes, mais il en entend. On lui communique notamment les conditions dans lesquelles tout jeune Européen peut contracter à l'heure actuelle un engagement à la Waffen S.S., ou combat depuis déjà de nombreux mois, à côté de S.S. camarades allemands, l'élite, la fleur de la jeunesse de Hollande, de Belgique, du Danemark, de la Norvège, et de bien d'autres pays.

Appuyé au comptoir, qui divise le local en deux, Bardin se recueille et réfléchit longuement; puis, mû par un ressort, il se relève brusquement:

— Donnez-moi une plume et de l'encre, s'écrie-t-il. C'est tout bien pensé. Je signe.

— Et quand désires-vous partir, lui demande-t-on ? tout de suite ou sous délai ?

— Puis-je revenir vous le dire demain ? Je voudrais revoir ma femme, pour la consulter à ce sujet et passer avec elle un dernier dimanche ».

Le même soir, en rentrant chez lui, à sa jeune femme qui s'inquiétait de ne pas le voir arriver, lui qui n'est jamais en retard, qui ne s'arrête pas dans les estaminets, qui ne se plaît que chez lui Robert Bardin confia d'une voix grave :

— Chérie, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer. J'espère qu'elle ne te fera pas de peine, que tu ne m'en voudras pas, que tu me comprendras. Je viens de m'engager aux S.S....

— Tu as très bien fait, fut la réponse. Et je suis fière de toi. Je connais le bureau d'où tu sors, pour m'y être arrêtée plusieurs fois, en allant aux commissions. Je m'étonnais, je te l'avoue, que tu ne m'en ais pas encore parlé. Si tous les hommes valides de ce pays en faisaient autant, la guerre serait vite finie. L'Europe connaîtrait de nouveau la paix, pourrait se remettre au travail et relever bientôt ses ruines. Nous ne serions ni menacés par le bolchevisme destructeur et niveleur, ni exploités par le capitalisme judéo-maçonnique international et jouisseur.

— La guerre finie, reprit Bardin je retourne mon emploi à la gare. Par la loi du 22 juillet dernier l'Etat français me garantit formellement ma place lors de ma démobilisation, sinon, une situation au moins équivalente à celle que j'occupe au moment de mon engagement. Quant à toi, ne te fais pas, ma chère femme : tu deviendras non seulement une aliocaine égale aux deux tiers environ de ce que je gagne à présent, — et cela, en plus de ma solde personnelle aux armées — mais aussi le montant intégral de notre loyer, une prime de 400 fr. pour Thérèse, et une aide de 700 pour ta vieille maman, et autant pour la mienne, puisqu'elles ne peuvent plus travailler et sont à ma charge. Si jamais nos mères, notre fille ou toi-même, vous devies tomber malades, les frais de médecin (un médecin de ton choix) de pharmacie ou d'hospitalisation te seront remboursés sans qu'il nous en coûte un versement quelconque à une caisse d'assurance sociale. Et si tu te trouves dans l'embarras, si l'on t'inquiète de quelque façon que ce soit, il te suffira de prévenir l'autorité allemande pour que tout rentre immédiatement dans l'ordre... »

Quittant le berceau de son bébé, Mme Bardin embrassa longuement son mari.

Les impressions d'un permissionnaire

Et Bardin, l'un des premiers Lillois à s'engager à la Waffen S.S. est parti, il y a quinze jours pour le camp d'entraînement le plus proche de la métropole de la Flandre française, à quelque cent kilomètres de l'admirable beffroi que gardent Pihnaert et Lydéric, célèbres géants.

Il est revenu, mercredi dernier, en permission de quatre jours. C'est le premier permissionaire Lillois à revenir en uniforme de S.S.

— Content ? nous a-t-il répondu à la question posée. Mais je suis de plus heureux des hommes. Nous sommes déjà plus de soixante Lillois, Roubaisiens, Tourquennois dans ce camp. Et je puis vous assurer qu'il y a un point, sur lequel nous sommes tous d'accord, sur lequel je n'ai pas peur d'avoir un démenti, c'est que vous ne nous avez pas « bourré le mou ».

« Certes la discipline et les exercices sont rudes. Nous sommes des Waffen-S.S., n'est-ce pas ?

« La nourriture, en revanche est excellente et abondante. Avec le café du matin, on a toujours du pain et du beurre, ou de la confiture, ou du miel. Nous avons de la viande à un repas et demi sur deux, « on a quotidiennement 700 gr. de pain par homme. On distribue régulièrement vingt cigarettes tous les dix jours ; et nous avons la possibilité d'en acheter autant que nous en voulons à la cantine-coopérative, à des prix très raisonnables. Vous savez sans doute que les bénéfices de cette cantine-coopérative sont consacrés, une fois par mois, à un kamaradschendschaft, une « soirée entre camarades » à laquelle participent les officiers et les nous officiers aussi bien que les hommes, sans distinction de grades, mêlés les uns aux autres, une soirée qui comporte un « gueuleton » au cours duquel on fume des cigares et où l'on vide quelques bonnes bouteilles.

— Et qu'est ce qui vous a le plus frappé, là-bas ?

— Le souci qu'ont nos chefs de notre bien-être, de notre propreté, de notre santé. Enfin, le fait qu'ils partagent avec nous presque tous nos repas ; ils mangent exactement la même chose que nous et en quantités identiques. Pas plus tard qu'avant hier, le commandant du camp, l'Obersturmführer Roedel, épluchait lui-même, au milieu de nous, ses pommes de terre en robe de chambre. Elles étaient si chaudes qu'il s'est brûlé les doigts, et qu'il en a laissé échapper une grosse, qui a roulé par terre pour venir s'écraser à mes pieds.

Rescapé de 1939-40, pionnier de 1940-43

Ajoutons que Bardin n'est pas un bleu. C'est un ancien du 66me R.I. qui faisait son « temps » à la caserne Chanzy, au Blanc, dans l'Indre, lorsque la guerre éclata. Il était à Liége lorsque, finit la « drôle de guerre », et qu'il fallut se battre pour de vrai. Il fit la retraite par Valenciennes et Amiens, résista quelques jours sur la Somme avec son régiment, puis sur la Basse-Seine près de Rouen. Il se replia ensuite sur la Loire, participa à la défense de Blois et de Tours. Il était à quelques kilomètres d'Angoulême, le 22 juin 1940.

Démobilisé dans les premiers jours d'octobre, il s'inscrivit parmi les premiers ouvriers volontaires pour aller travailler en Allemagne, où sa jeune femme n'hésita pas à le rejoindre. Pendant plus de deux ans, ce couple modèle, travailleur et honnête, fut employé dans les mêmes ateliers ; d'abord à l'usine à gaz de Chemnitz, en Saxe ; puis, lors du renouvellement de son contrat, dans une fabrique de munitions de la même région ; et, en dernier lieu, chez un constructeur d'avions bien connu en Poméranie et en Autriche.

— C'est, précise Bardin, la future maternité de ma femme et la naissance de notre petite Thérèse qui nous ont décidés à rentrer en France. Mais c'est parce que j'ai pu apprécier les Allemands chez eux, que je les ai vus à l'œuvre, que je me plais à vivre au milieu d'eux, et qu'ils nous ont toujours donné plus qu'ils ne nous avaient promis, que je me suis décidé à me joindre à eux pour combattre dans leurs rangs l'ennemi commun de l'Europe, la peste mondiale, le bolchevisme ».

Cliquant des talons impeccablement il nous quitte en criant : Heil Hitler.

Gérald De Baecker,
Correspondant de guerre.

Nouvelles de France

Augmentation de 15 à 30 % du prix de la viande

Vichy. — M. Bonnafous a décidé que le prix à la production du bétail de boucherie serait augmenté à partir du 25 octobre. Cette hausse variera de 15 à 30% suivant les qualités. Elle sera un nouveau motif pour les producteurs de répondre aux appels qui leur ont été adressés par le gouvernement.

N. D. L. R. — En ce qui concerne notre région aucune confirmation officielle ne nous est encore parvenue

Nouvel emprunt de dix milliards

Vichy — Le ministère des finances va émettre, lundi 25 octobre, un nouvel emprunt d'une dizaine de milliards de francs. Les conditions seront analogues aux opérations précédentes de mai et juillet.

CARNET

NAISSANCE

— M. et Mme Ignace Bonduelle sont heureux d'annoncer la naissance et le baptême de leur fils Michel.

« Champagneffer », La Chapelle-Iger (S.-et-M.). 15284

FIANÇAILLES

— M. et Mme Georges Dalle-Lesaffre sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fils Joseph avec Mlle Cécile Cuvelier.

81, rue de Wervicq, Bousbecque.

— M. et Mme Xavier Cuvelier-Wousen sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fille Cécile avec M. Joseph Dalle.

249, avenue de la République, La Madeleine. 9326d

CHRYSANTHEMES 1er choix Jh Schoonaert informe son aimable clientèle que le magasin sera ouvert les dimanches 24, 31 oct. et le 1er nov. toute la journée. 56, r. Mouveaux. Tg.

— En dépit des bombardements, la doyenne de Nantes, Mme Félicité Benoiton, qui va entrer dans sa 103e année, a refusé de quitter sa ville natale.

CHRONIQUE REGIONALE

Le Conseil départemental du Nord institue la prime à la natalité

Il présente un vœu pour l'aménagement des allocations familiales

Au cours d'une récente séance qu'il a tenu à la préfecture, le conseil départemental, s'inspirant de la politique suivie par le gouvernement en vue de la restauration de la famille française, a voté les crédits nécessaires à l'attribution, à partir du troisième enfant, d'une prime à la natalité. Cette prime sera versée aux familles françaises habitant les communes qui auront fait, elles-mêmes, un effort en ce sens, de sorte que les municipalités seront dégrevées de 50% des charges qu'elles avaient acceptées à cet effet. Cette mesure est tout à l'honneur de notre assemblée départementale qui, non seulement, par son vote approuve les mesures prises déjà par certaines municipalités pour favoriser la restauration de la famille mais encourage, par sa participation aux frais de l'attribution des primes, les municipalités qui, jusqu'à ce jour étaient demeurées muettes sur ce point. Notre assemblée départementale a, en outre, déposé un vœu concernant l'aménagement des allocations familiales. Elle propose que désormais les allocations familiales soient versées aux parents, dès le sixième mois qui précède la naissance, un vœu correspond pleinement à ceux déjà émis par les mouvements familiaux du Nord. A la veille de la visite dans notre région de M. Philippe Renaudin, commissaire général à la famille, cette marque d'attachement à la cause familiale sera bien accueillie par tous et montrera au représentant du gouvernement français combien cette sage mesure, qui a déjà reçu application dans une région du pays, permettra de mieux combattre le fléau de la dénatalité qui ruine notre nation.

Résolution présentée au Chef de l'Etat et concernant les artisans, industriels et commerçants sinistrés

Le nombre chaque jour croissant des destructions d'ateliers artisanaux et industriels et des entreprises commerciales du fait de la guerre ou des bombardements, pose un problème de gouvernement.

Cette liste d'entreprises dévastées s'allonge dangereusement du fait des bombardements anglo-saxons, sans qu'aucune aide ne soit apportée, mettant ainsi notre industrie et notre commerce, déjà durement frappés, dans une détresse qui, si des mesures immédiates ne sont prises, amenuise notre économie et l'infériorise gravement.

Les patrons sont ruinés, leurs ouvriers ont tout perdu L'Etat se désintéresse de leur sort.

Le Groupement interprofessionnel de la petite et moyenne entreprise salue l'initiative prise envers les travailleurs que l'Etat prendra à sa charge dans les centres de chômage, mais il estime que cette mesure n'est pas suffisante. Les chefs d'entreprises sinistrés, les P. M. E. en premier lieu, doivent être autorisés à reconstruire et remettre en activité leurs affaires dans lesquelles ils ont tout placé leurs capitaux, leur intelligence, leur existence.

Le Groupement interprofessionnel adjure le gouvernement de se pencher sur le sort de ces déshérités en leur accordant des autorisations de recréer ou de transférer leurs magasins et leurs ateliers, ainsi que des bons d'approvisionnement valables sur un stock de sécurité spécialement prévu à cet effet et qui devra être, dès maintenant, constitué.

Le Groupement émet le vœu que les allocations de transfert et de création d'affaires ne soient accordées que dans la mesure où les demandes émanant de sinistrés auront été satisfaites.

Que la France apporte son soutien aux entreprises sinistrées. Qu'elle fasse vite, sinon notre économie sera ruinée et la France ne se relèvera jamais. Délégation régionale : M. J. Bouchez, 8, rue Jacquart, à Armentières. (Tél. 40). Secrétaire régional : Thomert, 16, rue Alexandre-Leleux, à Lille (Tél. 461.75).

EXPÉDITIONS EN GÉNÉRAL

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ENTREPRISES DE GROUPAGES DES DÉPARTEMENTS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS communique :

En raison des circonstances, nous nous voyons obligés de décliner formellement la responsabilité de nos membres tant en ce qui concerne les retards des expéditions qui leur sont confiées qu'en ce qui concerne les dommages pouvant survenir du fait de la guerre.

Vous n'ignorez pas, en effet, que les gares d'expéditions sont parfois bombardées et le matériel ferroviaire distribué avec parcimonie.

D'autre part, en ce qui concerne les colis expédiés par groupages et dest nés à être réexpédiés des gares centres de dégroupages, ils restent bien souvent en stationnement plus ou moins prolongé.

Nos membres s'efforcent, en accord avec leurs correspondants ou succursales, de réduire les délais, mais ils ne peuvent vous tenir au courant régulièrement de tous ces retards indépendants de leur volonté.

Il doit donc être entendu qu'ils n'acceptent d'acheminer vos remises que dans la mesure des possibilités actuelles, et sans que leur responsabilité puisse être engagée pour les suites et conséquences des retards ou de défaut d'avis.

Nous sommes en outre dans l'obligation de décliner la responsabilité de nos membres pour tous retards, avaries, pertes de marchandises ou autres dommages provenant de faits de guerre, émeutes ou de calamités publiques.

Dans ces divers cas, la responsabilité du transporteur se trouvera de plein droit dégagée, que les dommages soient survenus en cours de transports ou en attente dans les entrepôts, sur les quais des gares ou des correspondants et quels que soient les retards survenus dans l'acheminement et la durée du transport et des séjours.

Une assurance transport « risques de guerre » peut être envisagée par l'intermédiaire du transporteur aux conditions particulières de l'assurance risques de guerre. En cas de demande de couverture, le transporteur n'intervient que comme mandataire de l'expéditeur, sans que cette intervention de sa part puisse engager sa responsabilité ou justifier sa mise en cause en cas de sinistre. Nous rappelons d'ailleurs que l'assurance contre les « risques de guerre » ne couvre que les accidents et fortunes de guerre au cours du transport, captures, saisies, détentions et leurs conséquences. La durée du transport ne peut être supérieure à 30 jours. L'assurance peut être résiliée sur simple préavis de 24 h.

Nos membres veilleront néanmoins en toute occasion à la sauvegarde des intérêts et à l'exécution des instructions de leurs clients dans la limite de leurs moyens

Si cet avis concernait certains clients destinataires suivant les conditions de vente en application, nous laissons le soin aux intéressés de le leur communiquer. 37383d

« UN CALOR EST TOUJOURS RÉPARABLE »... si c'est bien un Calor : fer, réchaud, bouilloire, etc. Demandez conseil à votre électricien ou adressez-vous à CALOR, place Monplaisir, à LYON, ou CALOR, 19, Bd Jules-Ferry, à PARIS (2me) qui vous le réparera aux meilleures conditions. 37036

Le congrès diocésain des œuvres

Cette dernière semaine d'octobre sera, comme d'habitude, la semaine du Congrès diocésain de l'action catholique et des œuvres. Il aura lieu à Lille, à la Centrale des œuvres, 39, rue de la Monnaie, le lundi 25, à 14 h 30 ; le mardi 26, à la Sainte-Famille, rue de Lille ; à Tourcoing, le mercredi 27, 16, rue Chanzy ; et Armentières, le vendredi 29, rue des Rotours.

Le congrès se terminera le dimanche 31, fête du Christ-Roi, par une assemblée à 16 h. à l'église Saint-Maurice à Lille. A 18 h. Son Em. le cardinal y prononcera une allocution.

« Les jeunes parlent aux jeunes »

Sous le patronage du secrétariat général à la jeunesse, les « Jeunes parlent aux jeunes » organiseront à Lille, à partir de ce mois-ci, des conférences mensuelles qui s'adresseront d'une façon générale à tous les jeunes.

Le lundi 25, à 18 h. 30, salle des fêtes de l'université, rue Auguste-Angellier, à Lille, M. Marcel Lucas évoquera la vie aventureuse et mouvementée du grand français Henri de Bournazel, héros de légende.

L'exposé de M. Lucas sera accompagné de la projection des films « Rif et Rossou ».

Prix d'entrée : 2 fr. Il est prudent de retirer dès à présent les cartes d'entrée, soit à la Délégation régionale à la jeunesse, 118, rue Meurein, soit à la Délégation départementale, 65, rue Esquermoise, à Lille, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., (samedi de 9 à 12 h. seulement).

A L'EXPOSITION « PRISONNIER » (31, rue du Molinel à Lille) — Tous les jours à 17 h., au Théâtre comme au camp, « Kommando 543 ».

LA CARTE T ET LES FRONTALIERS BELGES. — Les frontaliers belges dont la profession relève de la catégorie T et qui, du fait de leur domicile, ne peuvent obtenir une carte individuelle d'alimentation en France, sont susceptibles de recevoir, sur état nominatif adressé avant le 15 de chaque mois, aux services de ravitaillement, le supplément de pain T, de 75 gr. par jour.

LILLE

COUR D'APPEL DE DOUAI

La mort d'un chat à Roubaix

Jules Hennebel, 62 ans, chiffonnier, 132, rue Decrème, à Roubaix, tua le chat de M. Pierre Blyweert, cafetier, 128, rue de l'Epeule. Voulait-il avoir la peau du chat ou désirait-il manger un civet... de lapin.

Le Tribunal estima que l'un ou l'autre cas était répréhensible et infligea au marchand de peaux de lapins 3 mois de prison. La Cour a élevé la peine à 6 mois.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audiences du 22 octobre 1943
Présidence de M. Leclercq

Escroqueries. — Faisant usage d'un faux certificat de présidence, Emile Vanlerberghe et sa femme Nelly Vandeputte, 19 rue Desurmont à Tourcoing avaient touché indûment des allocations de chômage. Par défaut, 6 mois de prison.

Violent. — Félix Coussart ayant demeuré à Bondues avait cherché querelle à un garde civil à qui il porta des coups. Par défaut, 6 mois.

Présidence de M. Brochut

Le bien d'autrui. — Pour avoir dérobé une jaquette de velours, Oscar Vanderbeke, 1, cité Delattre, à Comines, est condamné à 1 mois avec sursis et 200 fr. d'amende.

— Trois Roubaisiens Henri Ladarre, 125, rue de l'Epeule, cour Govaert, 10; François Dallaloy, 216 rue des Arts, et Arsène Vandenbrigghe, 90, rue du Fresnoy, cour Vierlinck, 6, avaient projeté une opération dans un local de la rue du Parc où ils savaient que de la marchandise avaient été entreposée.

Ils ramenèrent de leur expédition 13 pièces de tissu, et 7 ballots de laine rose qu'ils déposèrent chez Julien Lecoute, 125, rue de l'Epeule, cour Govaert, 6, avec le consentement de ce dernier.

Poursuivis pour vol et recel, ils sont condamnés : Ladarre et Dalloy à 10 mois de prison chacun; Vandenbrigghe à 1 an par défaut et Lecoute à 6 mois.

Ravitaillement. — Edgar Deramaisure, 14, rue de la Mackellerie, à Croix; Charles Desmet, 60, rue d'Inkermann, à Roubaix; un jeune homme et une jeune fille sont poursuivis pour transport irrégulier de marchandises soumises au contingentement.

Par défaut le tribunal condamne Deramaisure à 2 mois de prison. Desmet s'en tire avec une amende de 600 fr. Les deux jeunes gens sont acquittés comme ayant agi sans discernement.

La Quinzaine des Jeunes et l'aide aux familles

A l'occasion de leur quinzaine sociale, les jeunes de la région de Lille ont distribué du bois et du charbon aux vieillards; ils se sont mis à la disposition des mères de famille pour les aider dans leurs déplacements journaliers ; c'est ainsi que l'on a vu des groupes de jeunes faire la queue aux soupes populaires et même promener des enfants, en voiturette, aux lieu et place des mamans retenues par les charges de leur ménage.

Dans la police

Par arrêté paru au « Journal Officiel », M. Charles Bocchis, commandant de gardiens de la paix de 1re classe, est nommé commandant principal de 2me classe, faisant fonction de commandant régional des groupes mobiles de réserve de Lille.

Est nommé commissaire de police de 2me classe à Armentières, M. Jean Masseguin.

LES ACTUALITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DE LA SEMAINE

Cette semaine les actualités présentent la remise à Vichy des lettres de créance du ministre de Hongrie accrédité auprès du Chef de l'Etat. En Champagne, les vendanges battent leur plein; 1943 sera une grande année et les fruits ont passé la promesse des fleurs. Au Moulin de Montmartre, l'été n'est pas encore mort et, sur la Butte, parmi les visiteurs de marque, on trouve Marika Roek, la grande vedette du cinéma.

Les artistes qui composent la Compagnie du Regain ont quitté Paris pour un nouveau tour de France. Au préventorium des Roches-Fleuries, des enfants reçoivent des soins qui leur permettront d'atteindre l'adolescence et de franchir le cap des mauvaises années de guerre. L'exposition ambulante de la Famille française a été inaugurée à Paris, dans le XVe arrondissement, par M. Renaudin, commissaire général à la famille. A Bernay, on assiste aux grandes journées hippiques au cours desquelles les officiers de l'armée helvétique se distinguent par leurs prouesses. M. Bichelonne a inauguré, au Grand palais, l'exposition de la production industrielle, entre les côtes de la Baltique, l'aviateur Hartmas enlève le record de durée de vol à voile, après avoir tenu l'air durant trois jours et deux nuits consécutives. Au pare des princes, on assiste à la finale de Rugby entre Paris et Agen, sur l'Atlantique, combat entre un patrouilleur allemand et un navire américain. Enfin, avant que les armées européennes ne quittent la tête de pont du Kouban, les soldats font sauter les installations militaires et évacuent armes et bétail.

Les funérailles solennelles du professeur Lambret

Les funérailles solennelles du professeur Lambret ont eu lieu vendredi, à 10 h. 30, à l'église Saint-Sauveur à Lille, en présence d'une population émue et reconnaissante. La levée du corps fut faite à l'hôpital Saint-Sauveur par M. le chanoine Loncelle, doyen. Précédé des délégations des orphelins des Bleuets, de l'école Stanpaert et des étudiants de la faculté de médecine, le cortège se forma. De nombreuses couronnes recouvraient complètement un char; on remarquait celle des étudiants, de l'Université, de la faculté de médecine, de la clinique chirurgicale, de l'hôpital Saint-Sauveur, de la commission administrative des hospices, du centre anticancéreux de la région du Nord, de l'Institut des recherches sur le cancer et de la ville de Lille. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Pierrard Carles, préfet régional, Paul Dehove, maire de Lille; Paul Duez, recteur de l'Académie; le professeur Leclercq, doyen de la faculté de médecine; Paul Delporte, administrateur des hospices, le docteur Vieillefond, directeur régional de la santé et de l'assistance; le docteur Delannoy, professeur de clinique chirurgicale de la faculté de médecine, et Gustave Watine, ami personnel du défunt. Un dernier salut suivait, porteur des décorations.

Le deuil était conduit par M. Raymond Lambret, fils du professeur. Venaient ensuite les professeurs de la faculté de médecine, les corps professoraux des autres facultés, les membres des commissions administratives des hospices et des deux bureaux de bienfaisance, les membres du conseil de l'Ordre des médecins, le personnel du service du professeur Lambret, le conseil municipal. On remarquait la présence de MM. Daniel-Vincent, ancien ministre; Guillon, ancien préfet du Nord; Labalette, président du tribunal civil; Jean Masson, président du tribunal de commerce; Chatelet, ancien recteur; le chanoine Detrez, représentant de S. Em. le cardinal Liénart; Darrouy, préfet délégué; Fichère, directeur du cabinet du préfet; Chullat, secrétaire général de la préfecture; Roussel, des Rotours, sénateur; Provo, maire de Roubaix; Hanneso, intendant de police Costenobelle, de la commission des hospices, etc.

La messe fut dite par M. le chanoine Lancelle, assisté du R.P. Leclercq et de M. l'abbé Richard. L'absoute fut chantée par M. le chanoine Detrez. A l'issue de la cérémonie religieuse, des discours furent prononcés sous le porche par MM. Daniel-Vincent, au nom des amis personnels; le professeur Delannoy, au nom des anciens élèves; le doyen Leclercq, au nom de la Faculté de médecine; Paul Dehove, maire de Lille; Pierrard Carles, préfet régional, qui retracèrent la vie du grand homme de science et de bien que fut le professeur Lambret.

La solennité de Notre-Dame-de-la-Treille

Dimanche 24, seront célébrées, en la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille, la fête paronale et le cinquantenaire de la maîtrise. Voici les principales cérémonies de cette journée: A 8 h., pèlerinage des hommes et jeunes gens; allocution par le R.P. Wattel, recteur du collège Saint-Joseph ; à 9 h. 40, entrée solennelle de S. Em. le Cardinal ; à 10 h., grand'messe pontificale, célébrée par Son Eminence. L'allocution de circonstance sera prononcée par M. le chanoine Detrez, curé.

A l'issue de l'office pontifical, Son Eminence donnera la bénédiction apostolique.

Dans la crypte, séance musicale à l'occasion du cinquantenaire de la maîtrise.

L'après-midi, à 16 h., vêpres pontificales, célébrées par S. Em. le Cardinal. Allocution par le R.P. Fournier, prédicateur de la neuvaine solennelle. Salut avec renouvellement de la consécration de la ville et du diocèse à Notre-Dame de la Treille.

TRIBUNAUX

LE CAMBRIOLAGE DE L'USINE LORIDAN, A ROUBAIX DEVANT LES ASSISES du NORD

Léopold Dewinne est condamné à sept ans de travaux forcés et Julien Boite, à trois ans de prison

Le 8 mars dernier se rencontraient, dans un café de Roubaix, deux ouvriers qui avaient abandonné l'usine pour se livrer aux spéculations plus lucratives du commerce illicite; l'un, Julien Boite 19 ans, avait été mécanicien-cyclindreur; l'autre, Léopold Dewinne, 32 ans, ancien manœuvre, ne travaillait plus depuis 1940 et dépensait beaucoup d'argent. Ils projetèrent de cambrioler l'usine Loridan, 20 rue Colbert à Roubaix, où ils savaient trouver un stock important de bas.

Ayant travaillé dans cette fabrique, Boite connaissait parfaitement les lieux.

Le 10 mars, à 23 h., tous deux pénétrèrent par effraction dans l'usine et y dérobèrent deux sacs de bas. Dewinne en remit 120 paires à son amie, Nelly Ingels et vendit le reste à M. M. Jules Decruynaere, 45 ans, moulieur, dont la femme, marchande forraine, tient un étal au marché de Ro